NACICCA
NAture et CItoyenneté
Crau Camargue Alpilles

La lettre d'info de NACICCA n°11 - Mars 2015

LETTRE D'INFO
N°11

EDITO

En ce début d'année, il est de bon ton d'adresser ses vœux. Nous vous souhaitons donc une excellente année 2015, en espérant que vous puissiez continuer à nous soutenir dans notre combat pour la protection de la nature. Certains élus des communes environnantes ont profité de cette nouvelle année pour souhaiter des vœux teintés d'amertume à leurs administrés. C'est le cas de Monsieur le Maire de Saint-Gilles, qui s'est offusqué que la présence d'un petit lézard puisse retarder l'extension d'une zone logistique. De la même manière, le maire de Grans a quant à lui pesté contre « l'Épervier crécelle » qui empêchait le développement d'une autre zone similaire pour laquelle 500 millions d'euros d'investissements étaient prévus, et qui devaient (soi-disant) générer 500 emplois (soit 1 million d'euros par emploi !). Hormis la démagogie, quel est le point commun de ces deux interventions ? Une méconnaissance flagrante de leur sujet. Le "petit" Lézard ocellé dont il est question est le plus grand lézard d'Europe et une espèce emblématique. L'Épervier crécelle n'existe pas, il s'agit du Faucon crécerellette, une espèce en danger d'extinction. C'est malheureusement parce qu'ils ne comprennent pas les enjeux de conservation de ces espèces que ces deux élus se sont permis de tenir de tels propos décalés. La biodiversité, le patrimoine naturel, ils aimeraient qu'on les protège, mais pas chez eux. S'il fallait brûler un Titien, un Caravage ou un Klimt pour construire un hangar à camion, nul doute qu'ils réclameraient la peau de ces œuvres d'art pour peu que les auteurs leur soient inconnus. Comment peut-on attendre des élus qu'ils défendent un patrimoine dont ils ne connaissent pas la valeur ? On pourrait au moins imaginer que les enjeux de santé publique, la destruction des terres agricoles, la pollution aux micro-particules, puissent déclencher chez ces esprits éclairés un début (suite page 2)

SOMMAIRE

P2... Consommer mieux : AMAP des jardins de Cidamos
P3... Décapage tragique à Saint-Gilles
P4... Enercoop PACA : l'heure de changer de modèle énergétique
P5... Le Faucon crécerellette : un oiseau qui mérite notre attention
P7... Pétition : pollution plastique du canal centre-Crau
P8... Radio 3DFM est menacée

(suite de l'édito) de réflexion. Que nenni. Les politiques qui nous ont précipités dans la crise actuelle veulent créer des emplois en construisant des hangars logistiques et en détruisant un site unique au monde. Mais nous subissons avant tout une crise structurelle et écologique plus qu'économique, et nous ne pourrons en sortir sans changer complètement le schéma de pensée, c'est-à-dire le modèle économique, qui nous y a conduit. Les hangars logistiques sont l'outil même de la délocalisation et du délabrement économique de notre société, puisqu'ils servent à acheminer les marchandises fabriquées ailleurs. 500 millions d'euros pour créer 500 emplois : quelle gabegie ! Donnez un million d'euros à 500 entrepreneurs pour développer les énergies de demain, la rénovation énergétique du patrimoine bâti, créer un projet éco-touristique autour de notre région, valoriser l'agriculture locale ou aider les conversions en agriculture biologique, développer le fret ferroviaire, diminuer le temps de travail et partager équitablement l'effort, et relocaliser la production : les nombres d'emplois se compteront en milliers ! C'est vers la prospérité et le mieux vivre qu'il nous faut tendre, et non vers la croissance du PIB. Albert Einstein, qui était loin d'être un imbécile, disait qu' "il ne faut pas compter sur ceux qui ont créé les problèmes pour les résoudre". Vous pouvez donc les laisser faire ou venir nous rejoindre. Le même Albert disait aussi "La folie, c'est se comporter de la même manière et s'attendre à un résultat différent !"

Que tous ceux qui partagent notre vision du territoire viennent nous rejoindre, un bulletin d'adhésion se trouve à la fin de cette lettre. Vous pouvez également adhérer en ligne sur www.nacicca.org. Plus que jamais, nous avons besoin d'être nombreux !

CONSOMMER MIEUX : L'AMAP DES JARDINS DE CIDAMOS

Une envie de consommer responsable ? Local et bio ? Grâce aux initiatives de citoyens qui ont cru en cette possibilité, les Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP) le permettent. Pour pallier au développement de l'agriculture intensive qui ne fait qu'accroître les inégalités alimentaires au détriment des pays producteurs, impose une lourde pression sur les paysans, détruit souvent l'environnement et consomme d'énormes quantités de ressources pétrolières, les AMAP fonctionnent sur des circuits courts. Les productions sont locales, les marges minimales mais profitent directement aux producteurs. Ceux-ci bénéficient de financements de la part des adhérents qui paient à l'avance en acceptant les aléas de la production, et reçoivent en retour des produits de qualité.

« La vente en direct nous permet d'écouler complètement nos productions. »

C'est l'aventure dans laquelle ont décidé de se lancer Benoît et Martine Hertz en 2002. A force de persévérance et de communication, ils distribuent maintenant 130 paniers par semaine, de Pélissanne à Nîmes en passant par Arles. Les Jardins de Cidamos produisent ainsi des légumes, fruits, conserves et œufs disponibles selon la saison. Nous les avons rencontrés à Fontvieille, sur leur site d'exploitation :

NACICCA : Qu'est-ce qui vous a poussé à créer les jardins de Cidamos ?

AMAP : Jusqu'en 2001, date de création de

l'AMAP, nous avions des difficultés financières. La vente via la coopérative ne valorisait pas nos produits, et les conditions commerciales n'étaient pas satisfaisantes.

NACICCA : Quelle est votre surface d'exploitation ?

AMAP : Nous avons 2,5 ha de cultures en serre, et 1 ha en location dans la Crau.

NACICCA : Quels « profits » (économique, écologique, social) en retirez-vous ?

AMAP : La vente directe, en permettant le contact avec les amapiens, est beaucoup plus valorisante. Ceci nous permet d'écouler complètement nos productions, avec une entrée d'argent régulière et à l'avance. Nous cultivons en biodynamie : aucun produit chimique, uniquement des engrais naturels. Nous n'utilisons même pas les produits autorisés en agriculture biologique, et force est de constater que la terre nous le rend bien : les récoltes sont très bonnes. Nous avons une énorme diversité de légumes, avec plus de 50 variétés.

NACICCA : Y a-t-il des difficultés liées à ce mode de fonctionnement ?

AMAP : Oui, la charge de travail est très lourde, puisque nous devons gérer la production, la gestion et la distribution, qui se fait sur cinq sites différents dans la semaine. Mais vus les gains permis par un tel système, le bénéfice est bien réel.

Une initiative parmi tant d'autres, qui nous rappelle qu'il est possible et facile de consommer de façon plus responsable. Retrouvez d'autres AMAP et alternatives locales dans les prochains numéros !

M. Reinaga Hertz

EN SAVOIR +
Pour rejoindre l'AMAP de Fontvieille :
www.jardinsdecidamos.com/amap.php

DECAPAGE TRAGIQUE A SAINT-GILLES

A croire que les procédures environnementales françaises n'ont toujours pas été retranscrites dans le droit gardois ! Une fois de plus dans ce département, après Aimargues, les porteurs d'un projet d'aménagement n'ont pas respecté les procédures administratives, sans que les services de l'état n'y trouvent à redire. Dans le cas présent, il s'agit de la communauté d'agglomération de Nîmes, qui projette de construire une station d'épuration couplée à un centre de traitement des boues usées sur la costière de Saint-Gilles, à proximité du château de la Baume.

« Les porteurs du projet ont préféré réutiliser les résultats d'une ancienne étude d'impacts. »

Pour ce faire, au lieu de faire réaliser une étude d'impact sur le site concerné par le projet, comme l'impose la loi, les porteurs du projet ont préféré réutiliser les résultats d'une ancienne étude d'impacts portant sur un projet voisin, sans que la parcelle

concernée par le projet n'ait été correctement prospectée. Résultat, la présence de lézards ocellés sur ce site a été ignorée malgré les nombreuses alertes des riverains auprès des services de l'état. En conflit juridique avec des riverains depuis plusieurs années, les porteurs du projet ont fait décaper la parcelle au mois de juillet 2014 (en pleine période de nidification des oiseaux !), ce qui ressemble fort à un beau passage en force ! Le décapage, outre la destruction d'une station d'Aristoloche abritant la Diane (papillon protégé), a entraîné la destruction d'au moins deux spécimens de lézards ocellés, constatée par huissier. Alertés, les agents de l'ONCFS du Gard ont rédigé une procédure pour destruction d'espèce protégée et d'habitat d'espèce protégée sans autorisation. NACICCA, rejointe par plusieurs associations, a porté plainte tout en se constituant partie civile. Cette nouvelle procédure et les effets de la campagne médiatique menée par NACICCA ont entrainé l'arrêt des travaux et la remise à plat de l'instruction du dossier. Les services de l'état et les porteurs du projet ont donc missionné un bureau d'étude pour instruire le dossier CNPN. Charge à ce BE de faire l'inventaire de la biodiversité de la parcelle aujourd'hui décapée, cherchez l'erreur !

Dans ce beau gâchis environnemental, fruit de négligences et de non-respect des lois, il est déplorable de constater une fois de plus que les élus porteurs du projet, au lieu de faire amende honorable, préfèrent faire publiquement porter la faute aux « écolos », éternels empêcheurs de bétonner en rond, et dénoncer la biodiversité, destructrice d'emplois annoncés !

ENERCOOP PACA : L'HEURE DE CHANGER DE MODELE ENERGETIQUE

Depuis l'ouverture à la concurrence en 2004 du marché de l'électricité en France, entreprises et particuliers sont désormais libres de choisir leur fournisseur d'électrons.

Parmi les nouveaux venus sur ce marché vital, la coopérative Enercoop est sans conteste le plus intéressant pour celles et ceux qui se soucient que l'électricité qu'ils consomment ne contribue ni à l'accumulation de déchets nucléaires dangereux pour des milliers d'années, et que les générations futures auront à gérer, ni au réchauffement climatique à cause de centrales thermiques. La stratégie d'Enercoop est en effet claire : proposer une électricité 100 % verte, produite via des projets éoliens, solaires, hydrauliques ou de biomasse, tous de petites tailles et gérés par des acteurs locaux proches de leur

territoire. On est donc très loin de la politique menée par EDF depuis des décennies et basée sur un nucléaire ultra-centralisé, inefficace, polluant et très onéreux pour les finances publiques, ou encore des méga-projets éoliens et photovoltaïques qui voient de plus en plus le jour un peu partout, gérés par des intérêts industriels qui n'ont pas grand-chose à voir avec l'écologie.

Aujourd'hui ce sont ainsi 21 000 consommateurs qui ont fait le choix d'Enercoop, dont 15 000 sociétaires. Ces derniers peuvent également participer directement à la vie interne du réseau et à sa stratégie, grâce au statut de société coopérative d'intérêt collectif (SCIC). Et il y a fort à parier que ce nombre va continuer à croître, puisque la différence entre les tarifs proposés par EDF et ceux d'Enercoop, encore légèrement plus élevés puisque reflétant (eux !) les coûts de production exacts, ne cesse de diminuer depuis quelques années avec le renchérissement constant et ahurissant des coûts de production d'un nucléaire massivement subventionné. Pour les particuliers l'abonnement à Enercoop ne représente donc qu'un surcoût mensuel de quelques euros ; une somme bien modique pour ne pas polluer et soutenir les énergies renouvelables, et qui peut par ailleurs être facilement réduite en étant plus attentif à sa consommation.

Par ailleurs, des coopératives régionales Enercoop ne cessent de se créer un peu partout depuis quelques années, sous l'impulsion de citoyens volontaires pour un changement de modèle énergétique. Parmi les plus récentes, Enercoop PACA a été créée en 2013 et regroupe déjà 1500 consommateurs et 430 sociétaires. La région est d'ailleurs la première productrice au niveau national, avec 25 % du total de la production française d'Enercoop assurés par 7 projets (1 éolien, 1 solaire et 5 micro-hydrauliques).

Sur le plan pratique le changement s'effectue de façon simplissime en quelques semaines, sans coupure avec l'ancien fournisseur et sans intervention. Et quant à la question usuelle « Mais comment savoir si mon électricité vient bien d'Enercoop ? », la réponse est simple : peu importe, tant que l'électricité verte produite par la coopérative est effectivement injectée dans le réseau et consommée quelque part : au final, l'important est que le bilan pour la planète et la collectivité soit positif !

EN SAVOIR +

Pour plus d'infos :
www.enercoop-paca.fr

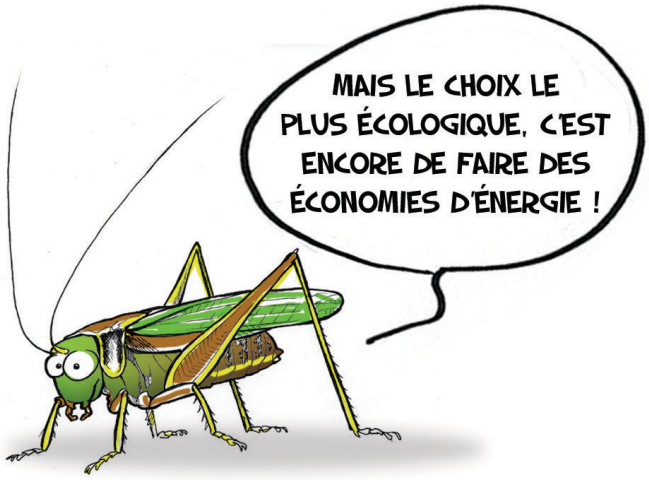

LE FAUCON CRECERELLETTE : UN OISEAU QUI MERITE NOTRE ATTENTION

La Crau, constamment menacée, est détruite à petit feu par des projets d'aménagements toujours plus nombreux. La méconnaissance de nos élus concernant leur patrimoine naturel et le mauvais relais assuré par certains médias sont une menace supplémentaire. Ainsi, en janvier dernier, le maire de Grans nous parlait-il de l'Épervier crécelle (sic !) qui viendrait mettre à mal les beaux projets routiers et logistiques de sa ville. À n'en pas douter cette espèce est d'une rareté exceptionnelle, puisque personne n'en avait jamais entendu parler jusque-là. Les compétences naturalistes du maire ne nous serons pas d'un grand secours pour la sauvegarde de la faune sauvage... Surtout que l'oiseau que nous allons vous présenter n'est même pas en cause dans les problèmes de Monsieur le Maire. Encore un prétexte pour taper à bon compte sur la biodiversité. Laissez-nous donc vous parler d'une espèce bien réelle : le Faucon crécerellette.

« Ce petit rapace n'est pas passé loin de l'extinction. »

Falco naumanni, de son nom latin, est une espèce emblématique de la plaine de Crau. Ce petit rapace, qui se nourrit principalement d'insectes, peut aisément être confondu avec le Faucon crécerelle. Il est cependant légèrement plus petit, et se rencontre plus souvent en groupe. C'est une espèce protégée, comme tous les rapaces du territoire national. On peut le rencontrer sur tout le pourtour méditerranéen européen, au Proche et Moyen Orient, voire jusqu'en Russie. La reproduction débute dès le mois de mars, et la femelle peut pondre jusqu'à 5 œufs. Le mâle et la femelle se relaient pour l'incubation, et les premiers jeunes font leur apparition au mois de juin. La Crau est un site

important pour cette espèce, puisque qu'il s'agit de la limite nord de son aire de répartition, avec la moitié des effectifs français qui s'y trouve ! Ce petit rapace n'est d'ailleurs pas passé loin de l'extinction dans notre pays : en 1985, il ne restait que 3 couples ! Depuis, les efforts de conservation ont permis son retour, avec 350 couples nicheurs sur le pourtour méditerranéen. Un premier programme LIFE a débouché sur l'élaboration d'un PNA (Plan National d'Actions) entre 2002 et 2006, visant à développer les populations existantes et à créer de nouveaux noyaux. Un second programme a vu le jour et a permis la réintroduction de l'espèce dans l'Aude. Le PNA en cours (2011-2015) a pour objectif la sauvegarde des habitats de nidification et d'alimentation du rapace.

Mais pour qui connaît la Crau, il y a contradiction... D'un côté, on s'investit pour sauver cette espèce, de l'autre, on détruit son habitat en le couvrant de hangars : les politiques publiques financent tout et son contraire, mais servent surtout les intérêts privés avant l'intérêt général. Espérons que la tendance s'inversera dans les années à venir, et que nous pourrons toujours profiter de ce magnifique représentant de la biodiversité exceptionnelle de notre région !

PETITION : POLLUTION PLASTIQUE DU CANAL CENTRE-CRAU

Durant plusieurs dizaines d'années, la décharge à ciel ouvert de la communauté urbaine de Marseille a laissé s'échapper sur le territoire de plusieurs communes de la Crau des millions de déchets plastiques. Une partie de ces derniers se retrouve aujourd'hui au fond du canal Centre-Crau, qui traverse deux réserves naturelles nationales (Coussouls de Crau et Marais du Vigueirat) et finit sa course au sein du Parc naturel régional de Camargue. En janvier 2014, sur plus d'un kilomètre, une opération de curage a mis en lumière le résultat d'années de laxisme de la part des gestionnaires de cette décharge et des services de l'État. Nous fêtons donc le triste anniversaire de la découverte de ce scandale écologique. Pourtant, depuis un an, rien ou presque n'a été fait pour mesurer l'ampleur réelle de la pollution et de ses conséquences écologiques, ni pour en assurer le nettoyage.

Alors que la Sous-Préfecture d'Arles s'était engagée pour une remise en l'état complète à la fin de l'année 2014, nous constatons que les moyens mis en place sont insignifiants. La pollution est toujours là, sur les berges comme au fond du canal ! Or les plastiques en suspension, qui peuvent mettre des siècles à se dégrader, sont une des principales sources de mortalité pour la faune marine et de pollution pour les écosystèmes locaux.

Nous demandons donc à la communauté urbaine de Marseille d'assumer ses responsabilités, et de venir au plus vite mettre un terme à ce scandale environnemental dont elle est en grande partie responsable du fait de sa gestion de l'ancienne décharge d'Entressen. Nous demandons à Monsieur le Préfet des Bouches-du-Rhône et à Monsieur le Sous-Préfet d'Arles de faire respecter la réglementation concernant l'environnement et la salubrité publique sur notre territoire.

Enfin, NACICCA, AGIR POUR LA CRAU et FNE PACA demandent aux élus des trois communes concernées (Arles, Saint-Martin-de-Crau et Port-Saint-Louis-du-Rhône), pour certains d'entre eux si prompts à se porter partie civile dans l'affaire de la fuite de pétrole due à la rupture du pipeline de SPSE en Crau en 2009, de se mobiliser et de peser de leur influence pour la mise en œuvre de solutions rapides.

EN SAVOIR +

Signer la pétition à l'adresse :
http://www.nacicca.org/spip.php?article242

RADIO 3DFM EST MENACÉE

Comme vous le savez certainement, 3DFM, radio locale en pays d'Arles depuis 1981, nous permet de diffuser nos chroniques environnement régulièrement. Ainsi, vous avez pu être informés sur les espèces emblématiques de notre région, les programmes d'actions pour les protéger ou encore les différents projets d'aménagements qui menacent notre patrimoine naturel. Mais aujourd'hui, Radio 3DFM est menacée de fermeture, faute de financements. Un appel à soutien a été lancé il y a 10 jours, mais malgré les 30 000 auditeurs et un reportage de France 3 sur cette situation délicate, seuls 2000 € ont été récoltés jusqu'à présent. Les licenciements ont commencé au sein de l'équipe, et 80% des émissions et chroniques diffusées jusque-là vont être supprimées.

Nous invitons donc tous ceux qui souhaitent que cette radio locale prospère à concrétiser leur soutien ! Faites un don, et n'hésitez pas à diffuser autour de vous !

EN SAVOIR +
Pour soutenir cette radio :
www.radio3dfm.com

Bulletin à compléter et retourner à :

NACICCA- Maison de la vie associative

3, Boulevard des Lices- 13200 ARLES

NAture et CItoyenneté
Crau Camargue Alpilles

Adhésion individuelle annuelle : ..... 10 €

Adhésion familiale annuelle : ..... 15 €

Adhésion tarif réduit (demandeurs d'emploi, étudiants, minima sociaux) : ..... 5 €

Don libre : ..... €

(L'adhésion vaut pour une année civile, du 1er janvier au 31 décembre)

Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de NACICCA

M. Mme Mlle

Nom : ..... Prénom : .....

Autres personnes si adhésion familiale : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

E-mail : ..... Tél : .....

Vous souhaitez recevoir notre courrier : par mail / par la poste (supprimer la mention inutile)

Vous pouvez également adhérer en ligne sur notre site Internet
www.nacicca.org